

Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment

RNCP39180 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	232p
Formacode(s)	22293, 22485, 22211, 22232
Code(s) ROME	F1106, F1108, F1201, F1103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	25/08/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

91 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 79 à former et organiser l'évaluation et 12 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACTION FORMATION COMMERCE	75294111200027	Former et organiser l'évaluation
ADREC	83501285700016	Former et organiser l'évaluation
AFIP	43261313100049	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800145	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former

Liste complète des 91 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39180-charge-d-accompagnement-a-la-renovation-energetique-du-batiment/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Lors d'un projet de rénovation énergétique initiée par le maître d'ouvrage, le chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment réalise une visite approfondie sur site afin de collecter des données de consommation énergétique et de rédiger des rapports pertinents pour la mise en place d'un projet de rénovation énergétique adapté. Il évalue les caractéristiques du bâtiment existant en prenant des mesures précises, réalisant

des croquis détaillés et identifiant les éléments présents tels que les supports, les ouvrages, les matériaux et les équipements. Il est également attentif à détecter tout désordre structurel ou sanitaire ainsi que les éventuelles pathologies du bâtiment.

ACTIVITÉS VISÉES

En parallèle, il recueille des données de consommation énergétique significatives, actualise les plans existants et rédige une notice descriptive complète de la construction. Le chargé d'accompagnement utilise des appareils de mesure pour identifier les sources de fuites thermiques, ce qui permet d'établir des calculs de déperditions thermiques et d'identifier les opportunités d'amélioration énergétique. Ces éléments sont essentiels pour élaborer différents scénarios de rénovation énergétique en tenant compte des contraintes techniques, réglementaires et des aides financières éligibles.

Ensuite, le chargé d'accompagnement conseille activement le maître d'ouvrage en présentant clairement les scénarios de rénovation envisageables. Il estime le coût des travaux par corps d'état, calcule le temps de retour sur investissement et identifie les aides financières appropriées en fonction de la situation fiscale du maître d'ouvrage. Il recommande également de consulter plusieurs entreprises de travaux labellisées ou certifiées puis analyse les devis soumis par celles-ci afin d'aider le maître d'ouvrage à prendre une décision éclairée concernant les travaux à entreprendre.

Pendant la réalisation des travaux, le chargé d'accompagnement joue un rôle essentiel dans le suivi complet du projet. Il vérifie la conformité des factures, contrôle les délais de paiement et assure le suivi budgétaire pour garantir que le projet reste conforme avec les objectifs financiers. Il organise la visite de réception du bâtiment rénové, vérifie la conformité aux spécifications techniques et rédige les procès-verbaux provisoire et définitif. Enfin, il assure la clôture administrative du chantier en fournissant les documents de réception.

Au-delà des travaux, le chargé d'accompagnement s'investit dans le conseil au maître d'ouvrage pour une utilisation optimale du bâtiment rénové et de ses équipements. Il sensibilise le maître d'ouvrage aux bonnes pratiques énergétiques et fournit des conseils d'entretien pour maximiser l'efficacité énergétique du bâtiment. En assurant le suivi des consommations d'énergie, le chargé d'accompagnement donne des recommandations pour une utilisation durable du bâtiment, offrant ainsi au maître d'ouvrage la possibilité de tirer pleinement parti des bénéfices de la rénovation énergétique.

Le domaine d'action du professionnel en charge de l'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment s'étend essentiellement au secteur résidentiel de type pavillonnaire et à destination des particuliers.

Une partie de son activité se déroule sur les lieux de la construction, notamment lors des visites de chantier et des contrôles qualité. Pendant ces visites, le chargé d'accompagnement peut être amené à travailler ponctuellement en hauteur. De plus, il doit se prémunir des risques électriques et être habilité par son employeur si des équipements électriques doivent être démontés pour ses investigations. En complément, la rédaction de compte-rendu, l'établissement des tableaux de suivi technique et financier, ainsi que la gestion des démarches administratives sont réalisés dans les locaux de l'entreprise.

Le chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique joue un rôle clé dans la transition écologique en étant acteur de l'accélération de la rénovation des bâtiments en proposant des solutions écoénergétiques et en respectant les contraintes budgétaires et en optimisant l'utilisation des ressources. Son expertise contribue ainsi à la lutte contre le dérèglement climatique en favorisant une consommation énergétique responsable et durable.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique

- Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant
- Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant

Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

- Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental
- Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière
- Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix

Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

- Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique
- Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové

Blocs de compétences

RNCP39180BC01 — Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant

Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 4 h

A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise un dossier technique portant sur l'état des lieux énergétique d'une habitation individuelle existante.

Entretien technique : 30 min

L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle.

Le candidat répond aux questions du jury et argumente l'état des lieux énergétique réalisé durant la mise en situation professionnelle.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 4 h 30 min

RNCP39180BC02 — Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental

Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière

Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 4 h

A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise un dossier d'étude de scénarios d'un projet de rénovation énergétique d'une habitation individuelle existante.

Entretien technique : 10 min

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle.

Le candidat répond aux questions du jury et argumente le dossier technique réalisé durant la mise en situation professionnelle.

Questionnement à partir de production(s) : 20 min

Le questionnement à partir de productions a lieu après l'entretien technique.

Le jury échange avec le candidat et évalue la façon de présenter et d'argumenter un projet de rénovation énergétique. Il utilise pour cela l'annexe au dossier professionnel, constituée d'une opération de rénovation énergétique sur lequel le candidat aura travaillé.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 4 h 30 min

RNCP39180BC03 — Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

LISTE DE COMPÉTENCES

Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique

Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 4 h

A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise un dossier de gestion d'un projet de rénovation énergétique d'une habitation individuelle existante.

Entretien technique : 30 min

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle.

Le candidat répond aux questions du jury, argumente la gestion du projet et formule les recommandations à l'usage du bâtiment rénové.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 4 h 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les points rénovation info service

La maîtrise d'ouvrage institutionnelle comme les services techniques des collectivités territoriales dans le cadre des marchés publics
Les entreprises d'assistance à la maîtrise d'ouvrage
La maîtrise d'œuvre et les cabinets d'architectes
Les bureaux d'études spécialisés tels que les thermiciens ou les diagnostiqueurs immobiliers
La promotion immobilière ayant la gestion d'un parc de bâtiments existants
Les petites et moyennes entreprises générales qui réalisent des réhabilitations de bâtiments

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
coordonnateur de projet de rénovation énergétique de bâtiments
technicien-conseil en rénovation énergétique des bâtiments
conseiller en économies d'énergie des bâtiments
chargé d'affaires en rénovation énergétique de bâtiments
technico-commercial en rénovation énergétique des bâtiments

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
Travaux en hauteur :
Articles R. 4323-58 à R. 4323-68 du code du travail
relatifs à la prévention des risques liés aux chutes de hauteur.
Opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage
Articles R. 4544-9 à R. 4544-10 du code du travail
relatifs à la prévention des risques liés aux chocs électriques.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 604 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 486
Jugés difficiles à recruter	64 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 411 €
Selon la branche	8 400 € – 10 588 €
Prise en charge	Branches concernées
9 411 €	Valeur par défaut · 210 branches
10 588 €	CPNEFP de la branche de la promotion immobilière
9 244 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 400 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	25/08/2029
Date de dernière délivrance possible	25/08/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	98	0	77 %	88 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34158

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34158

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39180/>

Où se former

Formations référencées	62
Organismes	25
Régions couvertes	11
Prix indicatif	1 108 € – 18 480 €

Durée

6 – 1270 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	38
Organismes gestionnaires (CFA)	23
Organismes formateurs	26
Régions couvertes	13
Départements couverts	31
Organismes certifiés Qualiopi	26
Sessions	de 02/2025 à 12/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	342
Parcours menés à terme	101
Taux d'achèvement	30 %
Période	09/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	368
Montant total engagé	1 351 084 €
Coût moyen par dossier	3 671 €
Durée moyenne	566 h
Période	08/2024 – 08/2026
France compétences	85 %
Reste à charge titulaire	6 %
France Travail	5 %
Régions	2 %
Entreprise	2 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.